

Votants : 86
Convocation du Conseil de Communauté :
le 14 juin 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 juin 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 juin 2013

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – DEPOT DE BUS - AMENAGEMENT DE NOUVEAUX LOCAUX - CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE SUR ESQUISSE +

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Nicole DAVID à Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBault à Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM à Gérard LABORDERIE, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Philippe REY, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Marc THEBAULT à Rose-Marie NIETO

Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Elisabeth BEAUVAIS, Elsie COLAS, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Gilbert BARANGER, Marie-Christelle BOUCHERY, Nicole DAVID, Gérard GIBault, Bernard ADAM, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Virginie LEONARD, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Magdeleine PRADERE, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Marc THEBAULT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130624-C78-06-2013-DE
Date de télétransmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JUIN 2013

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – DEPOT DE BUS - AMENAGEMENT DE NOUVEAUX LOCAUX - CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE SUR ESQUISSE +

Monsieur **Stéphane PIERRON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La restructuration du réseau de transports « Les TAN » le 4 juillet 2011 et la prise en compte des évolutions de celui-ci, notamment la mise en œuvre du projet de transport en commun en site propre adopté lors du Conseil Communautaire du 27 mai 2013, nous conduit à revoir les locaux mis à disposition de notre délégataire la SEMTAN.

Compte tenu des éléments présentés et des études en amont relatives à la définition des besoins des surfaces bâties et non bâties (notamment le remisage des bus urbains) à prévoir, des contraintes du site actuel et d'une réhabilitation des bâtiments ainsi que des contraintes fortes relatives à l'exploitation pendant toute la phase de travaux, il a été convenu d'aménager un nouvel équipement sur un terrain vierge situé dans la zone d'activité de La Garenne à Niort, en cours d'acquisition.

Cette opération nécessite la construction de nouveaux locaux (administratifs et techniques) permettant d'assurer le bon fonctionnement des activités actuelles et futures du délégataire.

Les besoins globaux pour l'ensemble de l'opération sont estimés ainsi :

- des bureaux, salles de réunion, sanitaires, ateliers, etc. sont de l'ordre de 1 760 m². Ces bâtiments sont destinés à 150 employés du délégataire.
- des zones de remisage des bus, de stationnements pour les employés et des équipements techniques (station essence, station de lavage) sont de l'ordre de 16 000 m²

Dans le cadre de ce projet, il est proposé d'intégrer un objectif ambitieux en termes d'énergies et de développement durable.

Cet objectif se traduira par une exigence intégrant au minimum ces dimensions :

- bâtiment à basse consommation (RT 2012)
- nouvelles normes parasismiques

Le projet prendra également en compte :

- l'organisation et la qualité des espaces
- l'accessibilité pour les handicapés
- la maintenance (coûts et facilité)

réunion en préfecture
079-247900806-20130624-C78-06-2013-DE
Date de téléransmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013

L'enveloppe financière affectée aux travaux bâtiment et aménagements extérieurs est évaluée à 5.371.055,00 € H.T. ce qui implique au vu de l'estimation des honoraires de maîtrise d'œuvre une procédure de concours pour le choix du maître d'œuvre.

Dans le cadre du concours, quatre équipes seront sélectionnées pour remettre un projet (niveau ESQUISSE +) ; conformément aux dispositions en vigueur, chacune percevra une prime égale à 80% du montant estimé de la prestation demandée dans le cadre du concours, soit 24 500 euros HT.

Conformément à l'article 24 du Code des Marchés Publics, le Conseil de Communauté doit élire les élus membres du jury chargés d'analyser, d'examiner les candidatures et les projets.

Le jury de concours sera composé de la manière suivante :

- La Présidente de la C.A.N ou son représentant,
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus en son sein par le Conseil de Communauté,
- Eventuellement des personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours (maximum 5) désignées par la Présidente,
- 1/3 de personnes qualifiées présentant les mêmes compétences que le candidat recherché et désignées par arrêté de la Présidente.

En outre, seront invités aux réunions du jury, avec voix consultative :

- 1 représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF),
- le Trésorier Principal.

Après avis de ce jury et déroulement de la négociation, le Conseil de Communauté sera appelé à approuver le marché avec l'attributaire désigné par la Commission d'appel d'offres.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la composition du jury de concours telle qu'indiquée ci-dessus,
- Procéder à l'élection des élus comme membres du jury,

Membres titulaires :

- M. Pascal DUFORESTEL
- M. Gérard GIBAUT
- M. René MATHE
- M. Bernard JOURDAIN
- Me Françoise TALBOT

Membres suppléants :

- 1er M. Gilbert BARANGER
- 2e M. Jean-Luc CLISSON
- 3e M. Michel SIMON
- 4e M. Jacques TAPIN
- 5e M. Franck MICHEL

- Approuver le programme et l'enveloppe affectée aux travaux soit 5.371.055,00 € H.T,
- Approuver le montant de la prime à verser aux concurrents,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à lancer la consultation des concepteurs.

Motion adoptée par 84 voix Pour et 2 voix Contre, Abstention : 0.

Pour : 84
Contre : 2
Abstention : 0
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130624-C78-06-2013-DE
Date de télétransmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013

Stéphane PIERRON

Vice-Président Délégué